

Le témoignage  
d'agriculteurs  
**innovants !**

# INNOV' ACTION 2017



## TROUVER LES MEILLEURES ASTUCES POUR ACCUEILLIR TOUS LES VISITEURS ET S'OUVRIR À UNE NOUVELLE CLIENTÈLE

JEAN-LUC MAZAS - DOMAINE DE BELLE DAME

Jean Luc Mazas est producteur vigneron à Mireval, commune située aux abords des Etangs sur le territoire de l'agglomération du bassin de Thau. Il exploite un domaine viticole d'une vingtaine d'hectares en muscat petits grains dont 14 ha sont en pleine propriété, et 4 ha en fermage.

Aujourd'hui en cave particulière, il a été au préalable apporteur pour la cave coopérative de Mireval pendant dix ans. Puis, l'opportunité d'acquisition du caveau lui permet de devenir vigneron indépendant.

Il s'est installé en 1996 suite à une reconversion professionnelle qui lui a pris douze ans. Fils d'une famille de viticulteurs à Mireval, Jean Luc a bénéficié de la transmission du savoir-faire, même si son père produisait essentiellement du raisin de table.

Le plus compliqué lorsque Jean Luc a voulu s'installer fut l'acquisition de terres sur cette zone humide où les terres agricoles sont assez rares.

Pourtant il a hérité d'une parcelle de vieilles vignes de 60 ans d'âge qui font sa fierté aujourd'hui.

Dans mon métier précédant comme ambulancier, je fus très souvent confronté à toutes sortes de situations. Il fut évident pour moi, à l'achat du caveau qui était une ancienne guinguette, de penser à la mise en place d'éléments qui faciliteraient l'accueil d'un public en situation de handicap dans mon espace de vente.

### REPÈRES

- 75% de la production en vente directe
- Vendanges manuelles pour préserver une qualité maximale
- Caveau Labellisé Bienvenue à la ferme, Sud de France, vignobles et découvertes, qualité sud de France et Tourisme&Handicap pour les quatre déficiences en 2016 (moteur, mental, auditif et visuel)



# ZOOM SUR LES PRATIQUES INNOVANTES

## LA VENTE DIRECTE ET LA LABELLISATION

Alors que les premiers pas en agriculture de Jean Luc Mazas se sont faits au travers du maraîchage, il voue aujourd'hui une fierté à exercer son métier de vigneron.

Il cultive en agriculture biologique et est en cours de démarche pour obtenir la labellisation auprès d'Écocert.

Pour lui, seules la qualité et la satisfaction de ses clients comptent.

« Je suis satisfait quand les touristes reviennent d'une année sur l'autre. Parfois même, ils font un crochet et sortent de l'autoroute pour se réapprovisionner. »

L'investissement dans le caveau fut un réel challenge. Les travaux ont duré 18 mois. Aujourd'hui la réussite est là avec une inversion des chiffres passés de 70% pour la distribution à seulement 25% aujourd'hui.



Les escaliers extérieurs ou intérieurs : neutraliser les obstacles en dessous de 2.20 m + bandes d'éveil de vigilance positionnées dans le sens de la descente. La 1ère et la dernière contre marche sont contrastées ainsi que les nez de chaque marche.

La rampe d'accès doit avoir une longueur < à 10m et une pente entre 4 et 5 %. Un palier de repos est obligatoire avant la pente.



Les sanitaires aménagés aux personnes en fauteuil roulant doivent disposer d'un espace plus grand pour pouvoir manœuvrer. Vous devez implanter un espace de manœuvre avec possibilité de demi-tour à l'intérieur de la cabine. Cette giration ne doit pas être inférieure à 150 cm.

Les espaces d'usage doivent mesurer 1,30 x 80 cm pour qu'un fauteuil roulant puisse entrer dans le cabinet intégralement. Les portes de vos cabinets adaptés devront s'ouvrir vers l'extérieur et seront équipées d'une barre d'appui de rappel visuellement contrastée, positionnée à l'horizontale à 75 cm de hauteur, d'une longueur de 45 cm minimum et fixée du côté opposé à la poignée.

## LES AMÉNAGEMENTS POUR LA LABELLISATION TOURISME&HANDICAP



« Ma vie est tournée vers le respect d'autrui du fait de mon ancienne profession. »

Il a donc été tout naturel d'aménager le caveau de choses élémentaires pour les déplacements des personnes en situation de handicap.

Nous avons immédiatement pensé à la largeur de portes équipées de verre anti effraction et aux bandes signalétiques sur les vitrages, à la mise en service d'une place de parking réservée, à la hauteur de la caisse ou aux allées de circulation adaptées à la taille d'un fauteuil.

La démarche : Ne pas se prendre la tête et faire simple.

Je fais beaucoup par moi-même des petites adaptations comme les étiquettes de prix plus grosses, les contremarches de couleur adaptées aux malvoyants ou encore la rampe d'accès.

L'investissement le plus onéreux fut l'adaptation des toilettes avec la porte coulissante.

Au total, le coût de l'investissement reste acceptable et se réalise au coup par coup. Les retombées sont difficiles à quantifier mais notre satisfaction est d'être le premier caveau à être labellisé pour les quatre déficiences dans le Département.

« Nous avons continuellement de nouvelles idées. Je souhaiterais développer des étiquettes en braille avec le nom du domaine, les cépages, les degrés et la sensibilisation. Nous avons aussi un projet d'hébergement en roulotte qui sera opérationnel pour l'été 2018. »



Tous les équipements doivent être utilisables par une personne en position « debout » comme « assise ». Pour être utilisable en position « assise » :

Hauteur maximale de 0,80 m et vide en partie inférieure d'au moins 0,30 m de profondeur (0,50 m de préférence), 0,60 m de largeur et 0,70 m de hauteur permettant le passage des pieds et des genoux d'une personne en fauteuil roulant

## L'EXPLOITATION

Cave particulière

18 ha de vignes exploitées

Chiffre d'affaires : 100 000€

Nombre de bouteilles vendues : 20 000 bouteilles



Suivez-nous sur :



@InnovAction\_Oc



@InnovActionOccitanie

#InnovAction

Retrouvez les témoignages sur [www.innovaction-agriculture.fr/occitanie/](http://www.innovaction-agriculture.fr/occitanie/)